



## Insuffisance cardiaque histoire chronique... renouvelée



**L'**INSUFFISANCE CARDIAQUE a été décrite pour la première fois en Chine vers l'an 5000 avant J.-C. par des sages nommés « chen-jen ». Par contre, les Égyptiens furent les premiers à décrire la physiopathologie de l'insuffisance cardiaque dans le chapitre « Le Traité du cœur » du papyrus d'Ebers vers l'an 1550 avant J.-C. Nebamun, médecin-prêtre du pharaon vers l'an 1400 avant J.-C., effectua une « visite à domicile » de courtoisie auprès d'un prince syrien soupçonné d'avoir des signes d'insuffisance cardiaque. L'histoire ne dit toutefois pas

si ce dernier présentait une fonction systolique diminuée ou préservée.

Il fallut attendre 3000 autres années avant d'avoir une description plus précise de la circulation sanguine par William Harvey en 1628. Néanmoins, la pharmacologie est demeurée plus que rudimentaire jusqu'à l'arrivée des inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine au début des années 1970. Depuis, malgré une révolution pharmacologique importante, la prévalence de l'insuffisance cardiaque continue à croître. La prise en charge de cette maladie chronique est essentielle afin d'améliorer la qualité de vie de nos patients. Après ce bref survol historique, reprenons notre souffle avant de plonger dans le numéro.

Bonne lecture !

*Normand Racine*

**Cardiologue, professeur titulaire et chef du Département de médecine de l'Institut de Cardiologie de Montréal affilié à l'Université de Montréal**

**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois dans *Le Médecin du Québec*, à la fin de la section de formation médicale continue, vous trouverez un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ ou remplir le questionnaire en ligne. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note. N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.